

## COMPTES RENDUS

Pub. linguistiques | « [Revue française de linguistique appliquée](#) »

2012/1 Vol. XVII | pages 129 à 143

ISSN 1386-1204

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2012-1-page-129.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
« Comptes rendus », *Revue française de linguistique appliquée* 2012/1 (Vol. XVII),  
p. 129-143.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Pub. linguistiques.

© Pub. linguistiques. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

France Martineau & Terry Nadasdi (éds), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougeon*, Québec, Les Presses Universitaires de Laval, 2011, 426 p., ISBN 978-2-7637-9317-7

*Le français en contact* est un ouvrage composé de seize contributions rassemblées pour rendre hommage aux travaux et aux apports théoriques de Raymond Mougeon (RM). L'objectif de l'ouvrage est de faire avancer la réflexion sur la question des variétés et des langues en contact. En guise d'introduction, France Martineau (FM) et Terry Nadasdi (TN) rappellent l'apport théorique des travaux de RM dans ce domaine. On rappelle la place centrale attribuée par RM à la réalité des usages langagiers des communautés et la nécessité de s'inscrire dans une interdisciplinarité pour rendre compte de la complexité du fait de langue. C'est ainsi que RM a orienté le regard sur le français en situation minoritaire en proposant une étude panlectale du français : quelles normes pour quels usages ? Le rôle de l'enseignement n'est évidemment pas exclu de la problématique. Au contraire, on lui accorde un rôle influent. Bien qu'il s'agisse principalement de s'intéresser au français langue seconde, les travaux de RM éclairent plus largement la notion de « compétence sociolinguistique ». Enfin, il est rappelé l'importance des recherches de RM sur l'histoire du français canadien.

FM et TN ont distingué quatre thèmes pour couvrir le large champ d'études de RM. Les seize articles sont ainsi regroupés<sup>2</sup> selon qu'ils traitent de la variation en français langue seconde, en français minoritaire, en français québécois ; ou des questions théoriques et/ou diachroniques sur les langues et variétés en contact.

#### **La variation en français langue seconde**

Hélène Blondeau propose une étude sur le contact du français et de l'anglais dans une ville propice étant donné sa « dynamique urbaine ». A partir de l'observation de trois variables morphosyntaxiques (l'emploi générique de *tu*, la présence/absence de *que* introduisant une complétive et l'expression du futur), l'auteur s'interroge sur les effets du contact dans l'usage des locuteurs anglo-montréalais. L'étude montre que la variation observée dans le « français local » parlé par les bilingues n'est pas influencée par le contact avec l'anglais mais suit la dynamique observable dans l'usage des monolingues. Il n'est donc pas question du phénomène de « résonance ».

A partir des données issues d'une enquête par questionnaires diffusées en ligne (« Bilingualism and Emotion Questionnaire »), Jean-Marc Dewaele propose une étude sur l'appropriation et la maîtrise (en usage) des jurons (« swearwords ») en français langue seconde et troisième. Il s'agit là, plus largement, d'éclairer la délicate question du développement de la compétence de communication en langue étrangère puisque le juron dans la langue cible (en l'occurrence le français) n'est évidemment pas enseigné en classe de langue mais appréhendable dans les interactions authentiques, nécessairement soumises à la variation stylistique. Le résultat de l'étude fait apparaître que les locuteurs dont l'apprentissage du français ne s'est pas limité au cours de français (L2 ou L3) osent davantage le juron en français et en ont un usage plus pertinent que les autres. A partir du cas spécifique de l'appropriation des jurons en L2 ou L3, l'auteur éclaire en arrière-plan la complexité de l'acquisition d'une langue étrangère vivante qui suppose autre chose que la seule transmission d'un savoir grammatical. La maîtrise est tout autant assurée par la transmission, hors la salle de classe, d'un savoir sociolinguistique.

Vera Regan et Niamh Nestor évoquent dans leur article le cas des locuteurs polonais vivant en France. Sans se limiter à la première génération de migrants, les auteurs ont recueilli la parole de ces informateurs, dans le cadre d'interviews, avec l'objectif d'éclairer le rapport qu'ils entretiennent avec la langue française et la langue polonaise. En particulier, l'étude s'attarde sur la question de la transmission de la langue polonaise et montre une situation *a priori* paradoxale au regard de la conception homogénéisante de l'intégration à la française : il y a une véritable volonté d'intégrer la communauté française et, dans un même temps, un désir de perpétuer les traditions culturelles polonaises, notamment par l'enseignement de la langue.

#### **La variation en français minoritaire**

Dan Golembeski s'intéresse dans son article aux locuteurs, habitants de la ville de Hearst, petite ville dans la province de l'Ontario. L'auteur explore la question des représentations pour approcher le sentiment de sécurité/insécurité linguistique des locuteurs relatif à la hiérarchisation des langues et variétés en contact.

<sup>2</sup> On peut regretter la présentation des articles qui suit l'ordre alphabétique et non ces regroupements thématiques bien que ceux-ci soient explicitement annoncés en introduction. Pour ce CR, les articles seront traités par thème.

Ainsi, le discours des locuteurs permet à l'auteur d'établir l'échelle de valeur qui place le français de France au rang de « supranorme », le français québécois au rang de « norme formelle » et le français local au rang de « norme informelle ». Par ailleurs, l'anglais occupe également une place dans la hiérarchisation symbolique des langues. L'auteur parle de « triple minoration » du français de Hearst. A travers ses entretiens avec les habitants de Hearst, l'auteur cherche à évaluer la « vitalité ethnolinguistique » afin de comprendre les dynamiques linguistiques à l'œuvre dans cette ville.

Ruth King propose une étude autour de l'usage de *back* en français acadien. L'auteur montre comment la particule anglaise tend à se combiner avec des verbes français. L'étude montre que *back* n'est pas également utilisé dans tout le territoire du français acadien. Malgré l'hétérogénéité des pratiques, leur observation permet à l'auteur de faire un lien entre l'usage croissant de *back* et la progressive (apparente) disparition du suffixe *re-*.

Le travail de Kevin J. Rottet sur le conditionnel passé en français louisianais est l'occasion de mettre en évidence la difficulté à reconnaître ce qui relève des innovations intrasystémiques et intersystémiques. Dans le contexte sociolinguistique particulier du terrain choisi, il apparaît que les facteurs d'innovation sont multiples et qu'ils sont pour certains probablement liés au contact des langues, quand d'autres relèveraient de la variation inhérente.

Jeff Tennant propose dans son article les résultats d'une étude préliminaire sur la prosodie du français ontarien. Plus précisément, il y est question de l'hypothétique influence de l'anglais sur le rythme du français ontarien. Les conclusions de l'auteur ne permettent pas de confirmer qu'un tel effet du contact des deux langues existe. Néanmoins, une étude plus étendue permettrait peut-être d'affiner, voire réviser, ces conclusions.

#### **La variation en français québécois**

Jack K. Chambers et André Lapierre s'intéressent à la variation lexicale en anglais partant de leur étude sociodialectale de l'anglais canadien. En s'appuyant sur la collecte de données aboutissant à leur « Dialect Topography of Canada », les auteurs s'intéressent dans cet article à l'usage de certains termes du quotidien qu'ils mettent en relation avec la dominance du français ou de l'anglais dans certaines régions canadiennes. Les auteurs montrent que les choix des locuteurs ne sont pas évidents et leur compréhension passe par une étude fine des usages effectifs. Celle proposée par les auteurs repose sur la mesure du « Language Use Index », directement inspiré du travail de RM et son équipe qui donna lieu à un protocole permettant de codifier et mesurer l'influence de la langue dominante sur les usages (« language dominance »).

L'étude présentée par Shana Poplack et Stephen Levey invite à la prudence quant à la considération du changement dans la langue en lien direct et exclusif avec le contact. A partir d'un travail auprès de bilingues, les auteurs montrent que les variantes observées ne sont pas à corréliser au contact des langues mais résultent de la dynamique variationnelle propre à chacune. Cela permet notamment de ne pas trop rapidement conclure à des innovations mais plutôt à des processus déjà observés antérieurement. Les auteurs insistent sur la nécessité de s'appuyer sur des données pertinentes et conséquentes en synchronie comme en diachronie.

Gillian Sankoff et Pierrette Thibault s'intéressent à un phénomène déjà étudié par RM : la forme *m'as* (hypothétique contraction de *m'en vas*), en tant qu'auxiliaire pour l'expression du futur. Les auteurs étudient l'emploi de cette forme dans plusieurs corpus en comparant son usage à celui d'autres formes *a priori* concurrentes. Il ressort de l'analyse qu'elle constitue un véritable marqueur social. L'article étend le sujet d'étude aux emplois de *aller* comme verbe de mouvement afin d'observer si une tendance similaire est attestée. Ce travail donne à voir un aspect de la dynamique variationnelle à l'œuvre.

#### **Les questions théoriques et/ou diachroniques sur les langues et variétés en contact**

Dans son article, Aidan Coveney met en question l'existence d'une situation diglossique en France qui mettrait en jeu le « français standard », variété haute, et le « français populaire », variété basse. L'auteur confronte cette thèse, entre autre défendue par Zribi-Hertz, à la définition de « diglossie » telle que proposée initialement par Ferguson et montre en quoi le concept n'est pas approprié à la situation française. Son argumentation fait apparaître l'impossibilité de concevoir les deux variétés supposées comme strictement complémentaires, ce que suggérerait effectivement une situation diglossique. En fait, l'usage montre qu'on ne peut réduire la variation stylistique en français à un système binaire : la forme standard et les formes non-standard s'inscrivent sur un continuum.

L'article de Françoise Gadet appuie indirectement les critiques faites précédemment en réaffirmant la complexité de la variation inévitable de la langue, notamment par l'examen de certains phénomènes morphosyntaxiques dans les vernaculaires observables à l'échelle des territoires de la francophonie. La question du contact des langues est abordée sous l'angle des usages des langues, les locuteurs, auxquels l'auteur attribue une place centrale. Elle remet ainsi en cause la dichotomie linguistique interne/externe en signalant la nécessité de concevoir une imbrication des deux perspectives. Autrement dit, l'auteur inscrit son propos dans une approche écologique des langues.

Robert Papen présente une étude sur la liaison en mitchif, langue mixte bilingue (français-cri). Ce cas spécifique est une nouvelle occasion de montrer que l'effet du contact, cette fois poussé jusqu'à l'émergence d'une langue hybride, ne se limite pas à la cooccurrence de phénomènes appartenant à chacune des langues concernées. L'auteur montre que la liaison en mitchif met au jour les rapports complexes qu'elles entretiennent. Comment les locuteurs jouent des contraintes, ici phonologiques, des langues pour constituer un moyen de communication pertinent ?

Jeannine Treffers-Daller reprend un cadre méthodologique élaboré par RM et son équipe pour évaluer l'influence du contact des langues. En l'occurrence, il s'agit d'observer la concurrence de *chercher après* et *chercher pour* en français canadien, confrontée aux usages en français bruxellois, ces derniers étant probablement influencés par le contact avec l'allemand.

Enfin, Albert Valdman propose un autre angle d'approche de la question des contacts de langues en s'intéressant au créole. L'auteur défend l'idée selon laquelle la constitution des créoles français n'est pas le fruit d'un pidgin préexistant. Il est davantage question d'un apprentissage non guidé d'une forme du français.

Le recueil d'articles proposé dans cet ouvrage offre une vue d'ensemble sur la question du contact des langues. Les auteurs réunis inscrivent leurs travaux dans la lignée de ceux de RM en plaçant au centre des préoccupations les locuteurs et leurs usages effectifs. Ainsi, la lecture de ce recueil contribue à éclairer les problématiques liées au bilinguisme, à l'apprentissage d'une L2, à la diglossie (non explicitement nommée),... à toutes ces situations où les langues se rencontrent et se mêlent dans les pratiques langagières. De manière plus globale, *Le français en contact* est un ouvrage qui alimente et rend compte de la réflexion sociolinguistique actuelle.

Emmanuelle Guérin, *Université d'Orléans*

Sylvie Garnier & Alan D. Savage, *Rédiger un texte académique en français*. Paris, Ophrys, 2011, Collection « L'essentiel français », 256 p. (livre, 1 CD Mac/PC), ISBN 978-2-7080-1300-1.

Cet ouvrage s'adresse à un double public : tout d'abord aux apprenants et aux enseignants de français langue étrangère, et deuxièmement à un public d'apprenants et d'enseignants de français langue maternelle ou français langue seconde. Le niveau des apprenants est clairement indiqué sur la couverture du livre : B2 à C1, c'est-à-dire des apprenants de niveau avancé. Il s'agit, non pas d'un manuel, ni d'un livre de grammaire, mais plutôt d'un livre qui présente la grammaire de la langue française dans le contexte « des écrits propres au cadre universitaire » (p. V), comblant ainsi, selon les auteurs, une lacune dans la gamme des livres qui sont actuellement disponibles. L'ouvrage se divise en quatre unités : l'ordre des mots dans la phrase et dans le texte ; la cohésion textuelle ; l'argumentation ; et les mots et les expressions pour articuler le paragraphe.

L'intérêt du livre réside surtout dans le fait que les auteurs mettent l'accent sur les règles d'usage de la langue, sans pour autant exclure les règles grammaticales. Les exemples qu'ils choisissent pour illustrer ces règles sont tirés de « productions écrites auxquelles les étudiants sont confrontés dans leur cursus universitaire » (p. XIII). Le corpus dont les exemples sont tirés est composé d'articles de recherche publiés dans des revues en sciences humaines et sociales, ainsi que d'exemples tirés de Frantext et de rapports du Sénat. Comme le soulignent les auteurs, (p. XIII) les textes cités traitent de questions contemporaines comme le réchauffement climatique, l'avenir de la presse, et les politiques éducatives.

Dans un environnement didactique toujours dominé par l'approche communicative, mais influencé aussi par un regain d'intérêt pour la grammaire que l'on pourrait qualifier de post-communicatif,